



COMMUNE DE ROSULT

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Directeur Général de Noréade, la Régie du SIDEN-SIAN en date du 27 Décembre 2018, le zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de ROSULT, adhérente de Noréade, sera soumis à l'enquête publique du Mardi 29 Janvier 2019 à 9h00 au Jeudi 28 Février 2019 à 17h00 inclus. Monsieur Hervé MAILLARD assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- un dossier sera déposé à la Mairie de ROSULT, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de ROSULT, lequel les annexera au registre.

Le dossier est également consultable sur le site www.noreade.fr et les observations peuvent être envoyées sur l'adresse mail suivante : epzonage.rosult@noreade.fr

Ces observations seront également consultables sur le site internet.

- une permanence sera assurée par Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie de ROSULT le :

Mardi 29 Janvier 2019 de 09 H 00 à 12 H 00
Samedi 16 Février 2019 de 09 H 00 à 12 H 00
Jeudi 28 Février 2019 de 14 H 00 à 17 H 00

afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.